



## Lycée Professionnel Pierre Bérégovoy

56, rue Gambetta – 58600  
Fourchambault  
Tél. : 03.86.90.91.20

**ADMINISTRATION - COMPTABILITE**  
47, rue Pablo Neruda - 58000 Nevers  
Tél. : 03.86.93.93.23

# REMBOURSEMENT DE FRAIS DE STAGE

## Notice explicative

**ATTENTION** : Les demandes de remboursement de frais de stage devront être remises à l'intendance par l'élève concerné :

- En septembre de l'année scolaire suivante pour les stages effectués en juin.
- Dans un délai **d'un mois au plus tard après le retour du stage** pour les stages en cours d'année scolaire.

Les périodes de stage font l'objet de **remboursement partiel** des frais de transport supportés par le stagiaire, sous réserve que l'entreprise ne prenne pas à sa charge tout ou partie de ces frais.

Les remboursements seront effectués aux responsables légaux de l'élève, ou à l'étudiant pour les BTS.

### Les frais de transport :

Il s'agit des frais occasionnés par le transport de l'élève de son lieu de résidence vers son lieu de stage (si différent de la commune de résidence de l'établissement).

### Frais de déplacement en transport en commun :

Ils sont remboursés sur production des justificatifs lisibles (billets SNCF sur la base du tarif 2<sup>ème</sup> classe, tickets de bus).

### Frais de déplacement avec véhicule personnel :

Le remboursement se fera sur la base des tarifs ci-dessous (distance calculée de ville à ville sur le site MAPPY) :

- 0.23€ / km (hors 2 roues)
- 0.08€ / km pour les 2 roues

Joindre une photocopie de la carte grise.

L'établissement prendra en charge un aller et un retour par jour de stage dans la limite de 50 km.

Cas particulier : les frais de parkings et de péages ne sont pas pris en compte.

Sans justificatif, aucune dépense ne sera prise en compte.

Les frais d'hébergement et de repas restent à la charge des familles.

En cas de difficultés financières, veuillez prendre contact Mme SEDE, service intendance au 03.86.93.93.14.



# REMBOURSEMENT FRAIS DE STAGE

<b>NOM - PRENOM</b>	
<b>RESIDENCE FAMILIALE</b>	
<b>LIEU DE STAGE</b>	
<b>DATES DE STAGE</b>	

DIPLOME PREPARE :  CAP  BAC PRO  BTS

<b>SPECIALITE</b>	
-------------------	--

Frais pris en charge par l'entreprise  OUI  NON

### Moyen de transport

- train
- voiture
- deux roues

### Si utilisation véhicule personnel

- Distance parcourue par jour : \_\_\_\_\_ km **aller/retour**  
(distance calculée de ville à ville sur le site MAPPY)

- Nombre de jours d'utilisation du véhicule personnel : \_\_\_\_\_

### Pièces justificatives à fournir

- Convention de stage
- Attestation de l'entreprise
- RIB du responsable légal ou de l'étudiant pour les BTS
- Copie de la carte grise

Calcul des frais (cadre réservé au service intendance) :

Montant total remboursé (ligne réservée au service intendance) \_\_\_\_\_ euros

Certifié exact le,  
Signature de l'intéressé

Le,  
Signature du chef d'établissement